



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur REBSAMEN  
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 juin 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59      Nombre de présents participant au vote : 50  
Nombre de membres en exercice : 59      Nombre de procurations : 9

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Madame Océane CHARRET- GODARD	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline JACQUEMARD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Bruno DAVID
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Axel SIBERT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Olivier MULLER
Madame Kildine BATAILLE	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Delphine BLAYA	Monsieur David HAEGY	Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Ludmila MONTEIRO	

### Membres absents :

Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Christophe AVENA  
Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur François DESEILLE  
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI  
Madame Marie-Odile CHOLLET pouvoir à Madame Christine MARTIN  
Madame Mélanie BALS ON pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF  
Madame Danielle JUBAN pouvoir à Monsieur Jean-Paul DURAND  
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Madame  
Ludmila MONTEIRO  
Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Monsieur François  
REBSAMEN  
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL

---

**OBJET : ESPACE PUBLIC****Indemnisation de fournisseur dans le cadre d'exécution de marché public à bon de commande d'aménagement et d'entretien de voirie**

Dans le contexte mondial de la hausse des prix, l'entreprise Roger Martin a sollicité la Ville de Dijon afin d'obtenir le dédommagement du préjudice financier subi dans le cadre du marché à bon de commande d'aménagement et d'entretien de voirie durant les prestations réalisés dans le courant de l'année 2022.

Ce préjudice est dû à la hausse des coûts des matières premières, imprévisibles au moment de l'établissement de leur prix en 2019, malgré une révision des prix intervenus en début d'année 2022.

Après analyse de ces éléments et constatation de la réalité d'un préjudice lié à un bouleversement de l'économie du contrat, les parties ont trouvé une solution acceptable pour chacune d'entre elles, prévoyant une indemnisation fondée sur la théorie de l'imprévision inscrite dans l'article L.6 3° du Code de la Commande Publique.

Après discussion et concessions réciproques sur la prise en charge d'une partie de surcoût par l'entreprise, il est proposé d'indemniser à hauteur de 13 296,21 euros TTC l'entreprise Roger Martin.

Le protocole transactionnel permettant d'accorder cette indemnisation est joint à la présente délibération.

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** l'indemnisation de ROGER MARTIN à hauteur de 13 296, 21 € TTC,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer les protocoles transactionnels relatifs à ces trois indemnisations,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à l'octroi de ces indemnisations.

SCRUTIN      POUR : 59                              ABSTENTION : 0  
                  CONTRE : 0                              NE SE PRONONCE PAS : 0  
                  DONT 9 PROCURATION(S)

La secrétaire,  
Madame MONTEIRO

Le Maire,  
Monsieur REBSAMEN